

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°188 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 11 au 17 novembre 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 17 novembre 2019, au moins 539 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES 5

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE..... 6

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE..... 7

II. FAITS SECURITAIRES.....8

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSR : *Bureau Spécial de Recherche*

CBVG : *Coups et Blessures Volontaires Graves*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 9 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 3 victimes de VBG et 170 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 1 femme et 1 mineur tués ainsi que 3 mineures violées.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des membres du parti CNL ont été victimes de la plupart de ces exactions répertoriées dans certaines provinces du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de VBG et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Dans cette période, des entraînements paramilitaires, des démolitions des permanences du parti CNL et des attaques armées ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Deux personnes tuées en commune et province Bubanza

En date du 12 novembre 2019, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, deux hommes non identifiés ont été tués et deux autres capturés par des militaires d'une position de cette localité. Selon des sources sur place, ces victimes faisaient partie d'un groupe armé non identifié qui attaquait une position militaire de cette localité. Selon les mêmes sources, sur cette colline, des coups de feu ont été entendus de 14 heures jusqu'à 17 heures.

Un ancien militaire ex-FAB tué en commune et province Muyinga

En date du 13 novembre 2019, vers midi, près de l'Université «East African Leadership Institute », au quartier Kibogoye, ville de Muyinga, Jérémie Nyabenda, ancien militaire, ex-FAB, âgé d'une quarantaine d'années, a été tué par une explosion de grenade après avoir été touché par des balles tirées par un policier. Selon des sources sur place, la victime avait été poursuivie à sa descente d'un bus venant de Bujumbura par des policiers et des Imbonerakure de la colline et zone Kirembe de la commune voisine de Gasorwe dont les surnommés Gasongo et Mukono dirigés par Shabani Nimubona, représentant provincial des Imbonerakure. Selon des sources policières, Jérémie a d'abord lancé une grenade qui a blessé 2 Imbonerakure et il tenait en main une autre grenade qui a ensuite explosé sur lui quand un policier lui a tiré dessus.

Un membre du parti CNL tué en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 11 novembre 2019, Nestor Nsengiyumva, membre du parti CNL de la colline et zone Ngoma, commune Gashikanwa, province Ngozi, a succombé à ses blessures après avoir été torturé par des Imbonerakure de la colline Ngoma dirigés par Emmanuel Manirakiza, secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime revenait de la commune Nyamurenza pour participer à l'inauguration d'une permanence du parti CNL et il y avait eu des affrontements entre les membres du parti CNL et des Imbonerakure.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 17 novembre 2019, dans la nuit, tout près du marché communément appelé « Kukabasazi », quartier Mutanga nord, zone urbaine de Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un jeune homme non identifié a été poignardé à coups de couteau au niveau de la poitrine par des gens non identifiés et il est mort sur le champ. Selon des sources sur place, le mobile de ce meurtre reste inconnu.

Trois corps sans vie retrouvés en commune Busoni, province Kirundo

En dates du 11 et 14 novembre 2019, dans le lac Rweru, du côté de la sous colline Mutembo, colline Sigu, commune Busoni, province Kirundo, trois corps sans vie non identifiés dont celui d'un bébé collé sur un petit veau mort ont été vus flottant sur l'eau dudit lac. Selon des sources sur place, le corps d'un bébé a été vu le 11 novembre 2019 et ceux des deux autres flottaient du 14 au 16 novembre 2019.

Un corps sans vie d'une femme membre du parti CNL retrouvé en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 12 novembre 2019, dans une brousse située tout près de la rivière Nyavyamo, colline Gahweza, commune Kiganda, province Muramvya, un corps sans vie de Marie-Claire Niyongere, âgée d'au moins 40 ans, mère de 4 enfants, résidant sur la colline Gahweza, représentante de la ligue des femmes du parti CNL sur cette colline a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait été violée avant d'être tuée dans la nuit du 11 novembre 2019 et le corps de la victime avait des blessures ainsi des tiges d'arbres dans son sexe. Selon les mêmes sources, les voisins l'avaient cherchée toute la nuit mais sans succès et font savoir que Marie-Claire Niyongere avait passé la journée du 11 novembre au marché de Rutegama. Un homme a été arrêté et incarcéré à la brigade de Kiganda pour des raisons d'enquête.

I.2. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2019 indique qu'en date du 8 novembre 2019, vers 15 heures, sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, J.A.N., âgée de 6 ans, a été violée par un jeune garçon nommé Irakoze travaillant comme domestique chez le nommé Bandyatuyaga, directeur de l'ECOFO Ruhuma. Selon des sources sur place, le garçon a profité de l'absence des parents de la victime et s'est introduit dans la maison pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabikere pour les soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large après le crime.

Une mineure violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indique qu'en date du 30 octobre 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, K.I., âgée de 10 ans, élève à l'ECOFO Muramvya III, en 6^{ème} année a été violée par TERENCE Ngenyahayo, âgé de 27 ans, vendeur de lait, originaire de la colline Mpehe de la même commune et résidant au chef-lieu de Muramvya. Selon des sources sur place, la victime a été violée quand elle est allée acheter du lait dans une cafetaria où travaillait TERENCE. Ce dernier a été incarcéré à la prison de Muramvya.

Une personne violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indiquant en date du 31 octobre 2019, sur la colline, commune et province Muramvya, R.M., travailleuse domestique, âgée de 17 ans, originaire de la colline Masango, de la même commune, a été violée par Brice Ntakarutimana, travailleur

domestique, âgé de 23 ans, originaire de la colline Murambi, commune Muramvya. Ils travaillaient dans la même maison. Le présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Cent trente-six personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 15 novembre 2019, lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages, au quartier Nyakabiga III, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 136 personnes dont 47 Congolais ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été acheminés au cachot du Commissariat municipal de la police, ex- BSR. Selon les mêmes sources, certains ont été relâchés, le même jour moyennant le paiement d'une rançon.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 novembre 2019, sur la colline Budahigwa, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Lazare Kayobera, membre du parti CNL, fils de Lazare Kagabo et de Rénathe Rwimo, a été arrêté par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par David Ndayisenga, Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée pour des mobiles politiques.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

En date du 13 novembre 2019, vers 10 heures, à la 4^{ème} avenue du quartier Nyamugari communément appelé quartier Swahili, commune et province Gitega, Abdallah Hajayandi, responsable du parti CNL dans ce quartier, a été arrêté par le commissaire PJ accompagné par des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après une fouille perquisition opérée à son domicile. Ils l'ont conduit au cachot de la PJ Gitega alors qu'ils n'avaient rien trouvé chez lui. Selon les mêmes sources, Abdallah n'avait pas coopéré lors de cette **fouille perquisition** et son arrestation est liée à ses responsabilités au parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 11 novembre 2019, Ncamurwanko, âgé de 56 ans, chef de colline Nyagitongati, commune Kayokwe, province Mwaro, a été arrêté par le procureur de la République de Mwaro. Selon des sources sur place, la victime répondait à une convocation de cette autorité quand il a été mis au cachot et jusqu'au 15 novembre 2019, il n'avait pas été interrogé. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure ont attaqué un jeune du parti CNL du quartier et la population les a ligotés et les a conduits à la commune où ils ont été interrogés par l'OPJ avant de les relaxer. C'est ainsi que quand le dossier est arrivé au parquet, le chef de colline a été arrêté. Il est poursuivi d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Trente-et-un membres du parti CNL arrêtés en communes Gashikanwa, Marangara et Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2019 indique qu'en dates du 10 et 11 novembre 2019, après l'affrontement entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL en commune Nyamurenza, une vague d'arrestation simultanée des membres du parti CNL a été opérée par des policiers et des Imbonerakure sur différentes collines des communes Gashikanwa, Marangara et Nyamurenza en province Ngozi. Selon des sources sur place, 21 membres du parti CNL ont été arrêtés en commune Marangara dont leur représentant communal Emmanuel Ntirandekura, 7 en commune Gashikanwa dont Christian Citeretse, leur représentant communal et Ismaël Nkeshimana, membre du comité communal ainsi que 3 autres en commune Nyamurenza dont Saleh Bizimana, leur représentant communal. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de complicité dans les CBVG. Certains ont été détenus aux cachots communaux de police de Gashikanwa, de Marangara et de Nyamurenza mais d'autres ont été directement conduits à la prison de Ngozi.

II. FAITS SECURITAIRES

Marche manifestation en commune Ntega, province Kirundo

En date du 16 novembre 2019, des Imbonerakure de toutes les collines de la commune Ntega, province Kirundo ont fait une marche manifestation avec des bâtons au marché du centre de négoce Mugendo de la même commune et province, présenté comme un lieu où il y a une grande partie des membres du parti CNL. Selon des sources sur place, ils chantaient des chansons qui sèment la peur et la haine et disaient: « laissez-nous corriger les opposants, nous allons en finir avec les membres du parti CNL et nous les jetterons dans la rivière Kanyaru. Nous allons réélire Pierre Nkurunziza afin qu'il les châtie comme avant ».

Une permanence démolie en commune Gihanga, province Bubanza

Dans la nuit du 14 novembre 2019, au village III, commune Gihanga, province Bubanza, une permanence du parti CNL a été détruite par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, dans cette localité, des Imbonerakure y effectuaient des patrouilles nocturnes.

Deux personnes blessées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 17 novembre 2019, vers 22 heures, au quartier III, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, tout près de la chaussée Buconyori, des hommes armés de fusil de type Kalachnikov ont attaqué et blessé deux personnes qui se trouvaient dans une buvette appartenant à Egide Ndayisenga. Selon des sources sur place, parmi les victimes, il y a Cyprien Gicemuzi et Alberic Nzahoruri. Selon les mêmes sources, les blessés ont été évacués vers les hôpitaux de la capitale économique de Bujumbura.

Entraînement paramilitaire en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 15 novembre 2019, sur la colline Cishemere, abritant le camp des réfugiés des Banyamulenge, en commune Rugombo, province Cibitoke, des entraînements paramilitaires ont été menés par 70 Imbonerakure. Selon des sources sur place, le gouverneur de cette province, Joseph Iteriteka et le

Commandant du Camp 112^{ème} bataillon avaient annoncé à la population du centre de la province et de la commune Buganda que des exercices militaires allaient se faire en date du 15 novembre 2019, de 7 heures à 18 heures. Ces Imbonerakure y ont reçu un dernier entraînement pour aller en RDC avant de revenir vers la forêt de la Kibira et ils étaient supervisés par Venant Miburo, responsable provincial du SNR et le prénommé Samuel Déo, responsable des démobilisés en province Cibitoke. Après, vers le soir, ces Imbonerakure ont reçu des tenues militaires et ils sont allés en RDC.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de VBG et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Au cours de cette semaine, des cas de démolition des permanences du parti CNL, des cas d'attaques à mains armées et des entraînements paramilitaires continuent d'être observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.